

Des liens confirmés entre la mafia et des entrepreneurs

Mise à jour le mercredi 10 novembre 2010 à 10 h 43 HNE



Le reportage d'Alain Gravel

Exclusif - Radio-Canada a appris que la police examinait une partie de la preuve de l'opération anti-mafia Colisée à la recherche de liens entre le clan Rizzuto et des entrepreneurs de l'industrie de la construction. Le grand patron de l'escouade Marteau confirme déjà l'existence de certains de ces liens.

En 2005, les pavillons de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal étaient inaugurés. La compagnie Céramiques Lindo, de Québec, était au nombre des entreprises ayant obtenu l'un des contrats de construction du bâtiment.

Mais cet octroi de contrat irritait l'un des associés du clan Rizzuto, Francesco Del Balso, aujourd'hui emprisonné.

À l'époque, Del Balso a téléphoné au président de la compagnie, Martin Carrier, et l'a menacé. Son appel a été enregistré par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans le cadre de l'opération Colisée.

Voici un extrait de l'entretien téléphonique :

- Vous avez fait des travaux de céramiques à Montréal récemment.
- Oui.
- On aimerait ça que tu ne viennes plus ici pour faire des travaux [...] parce que la prochaine fois, tu partiras pas d'ici.
- Qui parle?
- Tu as été averti. C'est fini, merci bonjour.

« Je suis certain que je ne suis pas le seul à qui c'est arrivé. Moi j'ai porté plainte, mais c'est sûr que c'est dangereux, faut pas se cacher », a confié Martin Carrier à Radio-Canada.

Martin Carrier, qui parle pour la première fois de cet incident, n'est effectivement pas le seul à avoir été victime d'intimidation. Un autre entrepreneur, qui ne veut pas être identifié, a déclaré à l'émission *Enquête* avoir reçu lui aussi des menaces de Del Balso lors de l'attribution de contrats pour deux des trois stations de métro de Laval.

Et l'implication de la mafia dans l'industrie de la construction serait encore plus vaste qu'on ne l'imagine.

En juin dernier, un policier de la GRC a déclaré lors d'un procès à Rome que la mafia touchait 5 % de commission sur des contrats de construction.

Une source proche de la mafia, qui veut rester anonyme, confirmait récemment que le clan Rizzuto recevait entre 300 000 \$ et 500 000 \$ par mois d'un groupe de 14 entrepreneurs, appelé le « Fabulous Fourteen », pour l'organisation de la collusion lors d'appels d'offres.

Le grand patron de l'opération Marteau est en mesure de dire aujourd'hui, un an après la formation de son escouade, que ce club d'entrepreneurs existe bel et bien.

« Notre renseignement tend à démontrer qu'il y a une certaine collusion entre certaines grandes entreprises de construction afin de se partager les contrats. On a à établir l'ampleur du phénomène. Au niveau de la mafia, on est porté à croire qu'il y a des liens entre ces entreprises-là et la mafia. »

— Denis Morin, inspecteur de la Sûreté du Québec

Les nombreuses enquêtes autour de l'industrie de la construction continuent de s'étoffer, même s'il n'y a pas encore eu d'importantes arrestations.

Le réexamen des conversations téléphoniques de l'Opération Colisée permettra peut-être de percer l'omerta autour de stratagèmes souvent difficiles à prouver.

D'après le reportage d'Alain Gravel, animateur de l'émission Enquête

EN COMPLÉMENT

HYPERLIEN - [Enquête sur la construction: rigueur ou sensationnalisme?](#)

DOSSIER - [Mafia: Opération Colisée](#) 22 novembre 2006: opération d'envergure contre la mafia montréalaise

HYPERLIEN - [Secteur de la construction : Un club sélect, selon un entrepreneur](#)

HYPERLIEN - [Une collusion qui coûte cher](#)

HYPERLIEN - [Du renfort pour l'opération Marteau](#)

HYPERLIEN - [Collusion dans l'industrie de la construction : Gérald Tremblay était au courant](#)



AUDIO - Le reportage d'Alain Gravel



Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

0 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Soumettre

Les plus récents ▼

- Accueil
- Grands titres
- International
- Régional
- Politique
- Économie
- Sports
- Arts et divertissement
- Santé

- Audio • Vidéo
- Dossiers
- Interactif
- Blogues
- Webfictions
- Conditions météo
- Conditions routières
- Conditions de ski
- Concours

- Télévision et radio
- ICI Radio-Canada Télé
- ICI Radio-Canada Première
- ICI Musique
- Autres sites
- ICI Tou.tv
- ICI Musique
- ICI RDI

- Ressources
- À propos de CBC/Radio-Canada
- Aide à la navigation
- Boutique Radio-Canada
- Comment soumettre un projet
- Communiqués
- Contenus éducatifs - Curio
- Emploi
- Foire aux questions

- Centre des membres
- Baladodiffusion
- Cyberlettre
- Fils RSS
- Mon profil
- MP3 en direct
- Services mobiles
- Widgets

[Techno](#)
[Science](#)
[Alimentation](#)
[Insolite](#)
[Réflexion](#)
[Plaisirs](#)

[Témoïn](#)

[Radio Canada International](#)
[ICI Artv](#)
[ICI Explora](#)
[Jeunesse](#)
[CBC.ca](#)
[Archives](#)

[Partenaires](#)

[Sirius](#)
[TV5](#)

[Hyperliens de référence](#)
[Mises au point](#)
[Nos coordonnées](#)
[Publicité](#)
[Services français de Radio-Canada](#)
[Signalétique](#)
[Transparence et responsabilisation](#)
[Vente d'archives](#)
[Vidéodescription](#)

[ICI Radio-Canada.ca en page d'accueil](#)

[Conditions d'utilisation](#) [Ombudsman](#) [Relations avec l'auditoire](#)

Tous droits réservés © Société Radio-Canada 2015